



## ***Bilan 2021 des mesures de promotion de la santé de la Commune de Bussigny***

### **Label « Commune en santé »**

En tant qu'autorité et cadre de vie, la Commune peut influencer favorablement la santé de ses habitant-e-s parfois, sans s'en rendre compte. Avec le label « Commune en santé », les Communes inventorient toutes les mesures de promotion de la santé qu'elles mettent en œuvre ou soutiennent. En fonction de leur bilan et des éventuelles perspectives d'amélioration identifiées, elles sont conseillées et orientées pour agir davantage. Pour obtenir le label, la Commune doit être impliquée dans le déploiement d'au moins une mesure de promotion de la santé dans les six domaines suivants : Politique communale, Offres de loisirs, Famille et solidarité, Ecole, Santé au travail ainsi qu'Espaces publics. Une fois les conditions réunies, le label est octroyé, gratuitement et pour trois ans.

### **Etat des lieux des mesures de promotion de la santé développées ou soutenues par la Commune de Bussigny**

Dans le cadre de « Commune en santé », la Commune de Bussigny présente 32 mesures illustrées dans les tableaux ci-dessous. Ces tableaux dressent l'inventaire des mesures de promotion de la santé existant dans les six domaines identifiés par le label.

Le présent bilan a été validé par le comité de labellisation ainsi que par la Commune de Bussigny :

**Unisanté, Centre universitaire de  
médecine générale et santé publique**

Mme Myriam Pasche  
Co-cheffe du Département Promotion de  
la santé et Préventions (DPSP)

**Label Commune en santé**

Mme Oriana Villa  
Responsable de l'Unité Interventions  
Communautaires

**Commune de Bussigny**

Mme Claudine Wyssa  
Syndique

M. Pierre-François Charmillot  
Secrétaire municipal

Bussigny, le 18 janvier 2021



## 1. Politique communale

Les mesures ci-dessous, mises en œuvre ou soutenues par la Commune, font partie du domaine « Politique communale ». Il s'agit de mesures témoignant d'un engagement ferme des autorités communales en faveur de la promotion de la santé : adoption d'un engagement écrit (modification du règlement communal, charte), modification organisationnelle de la Commune (attribution de ressources financières, matérielles ou en personnel) ou changement structurel au sein de la Commune. Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures en ligne.

| Mesure   | Origine  | Description   | Envergure   | Régularité                    | Soutien de la Commune                              | Accessibilité                                    | Contact  | Validation                                       |
|--|--|---|---|-------------------------------|--|--|--|--|
| <i>Nom de la mesure</i>  | <i>Année de mise en œuvre et but recherché</i>   | <i>Brève description de la mesure</i>   | <i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>               | <i>Fréquence de la mesure</i> | <i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i> | <i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i> | <i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i> | <i>Champ rempli par la coordination du label</i> |
| <b>Labels promouvant une alimentation locale et équilibrée</b> | <b>a) Fourchette Verte:</b> en 2006, la commune adopte le label "Fourchette verte" pour la cantine scolaire. Quelques années plus tard, c'est le chalet accueillant les camps et colonies qui va l'adopter.<br><br><b>b) Ecocook:</b> label promouvant des produits locaux et le plus souvent, bio | Proposer des repas équilibrés aux enfants placés dans les garderies communales, réfectoires scolaires et accueils parascolaires (camps scolaires et colonies) | Tous les enfants de la commune qui fréquentent les structures collectives | A l'année                     | Remboursement des frais des différents testeurs    | Gratuit  | <b>Laurent Emery,</b><br>adjoint COSEC<br>021 706 11 68        | <b>Mesure validée</b>                            |



|   |  |  |                               |                   |   |         |  |                       |
|---|--|--|-------------------------------|-------------------|---|---------|--|-----------------------|
| <b>Politique en faveur de la jeunesse</b> | <p>En 2015, la Municipalité a décidé de mettre sur pied une politique de la jeunesse communale afin de répondre au mieux à la Loi sur le Soutien aux Activités de la Jeunesse (LSAJ)</p> | <p>La politique en faveur de la jeunesse a plusieurs buts :</p> <p>Identifier les besoins des jeunes puis coordonner les différentes actions menées par les acteurs communaux et régionaux.</p> <p>Encourager l'éducation à la citoyenneté et développer des actions de prévention.</p> <p>Favoriser les rencontres intergénérationnelles. Pour ce faire, un concept d'implémentation a été mis sur pied afin d'y inclure les principaux acteurs communaux et une Charte a été rédigée.</p> <p>Une analyse des besoins est en cours actuellement pour mieux connaître les besoins des jeunes habitant-e-s de Bussigny. Suite à cette enquête, un Forum Jeunesse sera organisé début 2021 et la réactivation du Conseil des jeunes de Bussigny sera discutée à ce moment-là avec les jeunes eux-mêmes.</p> <p><i>NB : la Charte jeunesse est jointe au présent bilan et sera mise en ligne sur le nouveau site de la commune.</i></p> | Tous les jeunes de la commune | Mesure permanente | Consultant externe mandaté pour favoriser l'implémentation de la politique. Le total des sommes mises au budget annuel pour prévention, animations, projets des jeunes est de 20'000 CHF. | Gratuit | <b>Germaine Muller,</b><br>Municipale<br>079 706 29 68<br><b>Djamel Boumertit,</b> TSP | <b>Mesure validée</b> |
|---|--|--|-------------------------------|-------------------|---|---------|--|-----------------------|



|                                    |   |  |  |  |   |   |  |                       |
|------------------------------------|---|--|--|--|---|---|--|-----------------------|
| <b>Projets intergénérationnels</b> | <p>La Municipalité encourage le développement d'activités intergénérationnelles depuis 2014; le développement de ces activités est continu.</p> <p><b>a) Mandat Pro Senectute</b></p> <p><b>b) Atelier informatique seniors</b>, qui vise à rester en contact avec l'environnement social</p> <p><b>c) Coup d'Pouce:</b> créée en 2015, cette prestation permet à toute personne de solliciter les services de jeunes</p> | <p>a) En 2014, des seniors ont été conviés par un groupe de jeunes afin de leur expliquer le fonctionnement des smartphones et tablettes. Suite à cette première rencontre, des rencontres annuelles sont organisées entre les écoles et une fondation logeant des seniors. En parallèle, un mandat a été confié à Pro Senectute pour développer des rencontres intergénérationnelles notamment avec le centre de jeunes (goûter, soirée country, atelier cuisine...).</p> <p>b) Cet atelier vise à découvrir l'informatique et les nouvelles technologies par des formateurs retraités. Elargir les connaissances dans des domaines spécifiques</p> <p>c) Selon les besoins (tonte de gazon, lavage de vitres, fonctionnement informatique, pose d'affiches etc.) les jeunes se voient confier une mission rétribuée à 15 francs de l'heure</p> | <p>a) Jeunes connus par nos animateurs + enfants du primaire + seniors. A total, une quinzaine d'adultes et entre 40 et 50 enfants.</p> <p>b) Une vingtaine de retraités de Bussigny</p> <p>c) 30 jeunes par année</p> | <p>a) Mesure régulière</p> <p>b) Tous les premiers vendredis de chaque mois</p> <p>c) Permanente</p> | <p>a) La commune finance un mandat à Pro Senectute de 10.000 frs/an</p> <p>b) Local mis à disposition et soutien à la communication par la diffusion du dépliant par la commune.</p> <p>c) Participation salaire du TSP et secrétariat du service des affaires sociales</p> | <p>a) b) Gratuit</p> <p>b) 20.- frs par atelier</p> <p>c) 15.- CHF de l'heure</p> | <p>a) <b>M. S. Horat</b><br/>Chef de service<br/>COSEC<br/>021 706 11 62</p> <p>b) COSEC<br/>021 706 11 60</p> <p>c) COSEC<br/>021 706 11 68</p> | <b>Mesure validée</b> |
|------------------------------------|---|--|--|--|---|---|--|-----------------------|



|  |  |  |   |   |   |  |  |  |
|--|--|--|---|---|---|--|--|--|
| <b>Comité Seniors</b>  | <p>En partenariat avec Pro Senectute, la commune de Bussigny a mis sur pied un Comité seniors</p>  | <p>Le Comité seniors propose régulièrement des sorties culturelles pour les habitant-e-s de la commune. Un thé dansant, des tables d'hôtes, un cours de danse country, des activités pour le passeport vacances sont d'autres activités proposées par ce groupe.</p>   | <p>Ouvert à tous les seniors</p>  | <p>1x par mois pour chaque activité</p>   | <p>La commune avait mis à disposition une somme au départ, couvre les éventuels déficits et met à disposition la grande salle + soutien logistique et personnel</p>   | <p>De 5.- frs à 10.- frs selon activité</p>  | <p><b>M. S. Horat</b><br/>Chef de service COSEC<br/>021 706 11 62<br/><b>Natascha Sciuscio</b><br/><b>Montagna</b><br/>079 767 53 90</p>   | <p><b>Mesure validée</b></p>   |
| <b>Soutien aux associations sportives, culturelles et villageoises</b> | <p><b>a) Association familiale de Bussigny:</b> En février 2018, un regroupement de plusieurs familles a souhaité faire des ateliers, rencontres et événements dans le but de la création de liens sociaux</p> <p><b>b) ZIG ZAG:</b> depuis 2014, le but est de concevoir, réaliser et animer dans les infrastructures existantes un programme unique d'actions scéniques pour le jeune public (éveil à la culture)</p> <p><b>c) ABC CULTURE:</b> Permettre aux bussignolais de se rencontrer lors de soirées musicales de qualité</p> <p><b>d) Lanterne magique:</b> Aider les enfants à reconnaître et à gérer les émotions par des mesures de médiations culturelles autour d'un film</p> | <p>a) Une rencontre hebdomadaire de familles au CRAB, des événements ponctuels, chasse aux œufs, divers ateliers, théâtres, musique, activités créatrices.</p> <p>b) Programme de découvertes des arts scéniques à travers des spectacles ateliers et rencontres, et de la médiation culturelle. Garderie à disposition pendant les spectacles, programmes proposés également aux établissements scolaires.</p> <p>c) Café Concerts dans un lieu intimiste</p> <p>d) Projection d'un film accompagné d'un cahier du spectateur illustré et de discussion</p> | <p>a) Toute la population</p> <p>b) Pour les familles, 80 spectateurs par représentation</p> <p>c) env. 30 spectateurs par soirée</p> <p>d) enfants de 6 à 12 ans</p> | <p>a) Hebdomadaire</p> <p>b) Une fois par année à Bussigny et 3 fois dans l'Ouest lausannois</p> <p>c) 14 soirées par saison culturelle</p> <p>d) Mensuelle</p> | <p>a) Mise à disposition gratuite de divers locaux communaux. Soutien à la communication par la diffusion de leur matériel de promotion.</p> <p>b) 2000.- frs</p> <p>c) 20.000.- frs</p> <p>d) 10'700 francs par an</p> | <p>a) gratuit pour les rencontres hebdo. et 5.- pour la chasse aux œufs</p> <p>b) de libre pour certains ateliers à 10.- /spectacle</p> <p>c) gratuité aux enfants jusqu'à 12 et sinon de 10.- à 18.- frs</p> <p>d) 20.- frs le 1er enfant, dégressif les suivants</p> | <p>a) Présidente : <b>Jessica Hirter</b><br/>Rte d'Egouchaudens 3, 1030 Bussigny<br/>079 338 57 08<br/><a href="mailto:info@association-familiale-bussigny.ch">info@association-familiale-bussigny.ch</a></p> <p>b) c) d) <b>Mme C. Ducret</b><br/>responsable RH<br/><a href="mailto:cducret@bussigny.ch">cducret@bussigny.ch</a><br/>021 706 11 27</p> | <p><b>Mesure validée</b></p> <p>La coordination salue le soutien à toutes ces associations. Voici cependant deux propositions:</p> <p>b) Zig zag: suggérer des ateliers liés à l'image corporelle, à l'estime de soi, ou encore à la gestion des émotions.</p> <p>g) Arc échange: proposer un choix de collations saines, d'aborder des thématiques "santé", et s'assurer que cette mesure est communiquée auprès des nouveaux parents (lorsqu'ils viennent chercher les rouleaux de sacs poubelle offerts par exemple).</p> |



|   |  |  |  |   |   |  |  |                              |
|---|--|--|--|---|---|--|--|------------------------------|
|   | <p><b>e) Bébés lecteurs:</b> depuis 2007</p> <p><b>f) Cercle de lecture:</b> depuis 2009, but = faire découvrir les coups de cœur des lecteurs à d'autres</p> <p><b>g) Arc échange:</b> depuis 1994 sur Bussigny</p> <p><b>h) Diverses sociétés sportives</b> de Bussigny (Tennis, Gymnastique, Foot, etc)</p> | <p>e) Moments de partages pour faire découvrir la lecture aux tous petits</p> <p>f) Accueil avec une soupe et repas canadien. Les lecteurs ont 2 mn pour présenter à tour de rôle leur coup de cœur littéraire.</p> <p>g) Lieu de rencontre, ARC Echange offre des espaces de rencontre et d'échange aux parents et aux enfants de 0 à 5 ans afin de favoriser l'intégration et le lien social, soutenir la relation parent-enfant et encourager la socialisation de l'enfant</p> <p>h) Un grand nombre de clubs et sociétés sportives existent à Bussigny et proposent des activités à toutes les catégories d'âges</p> | <p>e) Bébés de 0 à 3 ans</p> <p>f) Dès 18 ans</p> <p>g) Parents de tous horizons, mères célibataires et enfants<br/>Env. 8 mamans et 12 enfants par matinée</p> <p>h) plus ou moins 1000 personnes</p> | <p>e) 7x/an</p> <p>f) 4x/an</p> <p>g) les jeudis matins 9h-11h (sauf vacances scolaires)</p> <p>h) ces sociétés diverses sont actives toute l'année</p> | <p>e) Cours offert aux bénévoles + mise à disposition du local</p> <p>f) Budget animation de la bibliothèque</p> <p>g) 3000 frs/an et une location de 100 frs pour la salle</p> <p>h) la commune verse une subvention totale de 53'000 CHF à ces différentes sociétés sportives</p> | <p>e) f) g) gratuit</p> <p>h) variable en fonction de l'activité</p> | <p>e) <b>M. Dupont</b><br/>021 566 13 20</p> <p>f) <b>Mme Bolomey</b>, <a href="mailto:mbolomey@bussigny.ch">mbolomey@bussigny.ch</a></p> <p>g) ARC Echange, <b>Laurence Cuénoud</b> coordinatrice.<br/>077 520 28 11<br/><a href="mailto:info@arc-echange.ch">info@arc-echange.ch</a></p> <p>h) voir avec le COSEC pour infos complémentaires<br/>021 706 11 60</p> |                              |
| <p><b>Gratuité des salles de sport et des terrains sportifs</b></p> | <p>La Municipalité a toujours tenté de favoriser les initiatives citoyennes.</p>   | <p>Les salles de sport ont toujours été mises à disposition gracieusement pour les sociétés locales. De nombreux terrains ont été construits ou rénovés pour les sociétés locales (terrain de foot, courts de tennis, dojo...).</p>  | <p>Tous les habitant-e-s</p>   | <p>Mesure permanente</p>  | <p>Gros effort financier dans la mise en conformité des infrastructures. Un dojo, des terrains de tennis, des terrains de football ont par exemple été construits par la commune et sont mis à disposition gratuitement pour les sociétés locales.</p>                              | <p>Gratuit</p>   | <p><b>Didier Collet</b>,<br/>Chef de service des Bâtiments,<br/>021 706 11 81</p>  | <p><b>Mesure validée</b></p> |



|                     |   |   |   |                   |  |         |   |   |
|---------------------|---|---|---|-------------------|--|---------|---|---|
|                     |   | La gratuité des salles est également de vigueur dans le cadre de la collaboration avec Idée Sport pour la mise en place d'Open Sunday (ouvertures des salles les dimanches pour les jeunes de 3P à 8P avec encadrement par des coaches).  |   |                   | Le montant total de la gratuité offerte aux différentes sociétés locales équivaut à 408'972 CHF (2019).                              |         |   |   |
| <b>Quartier Sud</b> | En 2017, afin de renforcer le lien social, une démarche participative avec les habitant-e-s de ce quartier a été mise en place dans le but de favoriser la participation citoyenne. | La commune a invité la population à s'exprimer sur leur quartier et leurs désirs d'amélioration, en collaboration avec l'EPFL (espaces publics). En 2017 a eu lieu la première rencontre avec les habitant-e-s. Dans un second temps, les habitant-e-s ont été encouragés à mettre sur pied des projets : nettoyage du quartier, grande table, fête de Noël, Carnaval... Un petit groupe d'habitant-e-s se réunit régulièrement - Mme Muller, Municipale, est en lien et réfléchit avec eux aux moyens d'élargir le groupe. | Entreprises et habitant-e-s du quartier sud | Mesure permanente | Mise à disposition de matériel et RH + la commune a demandé et obtenu un financement de 2000.- de l'Association des communes suisses | Gratuit | <b>Germaine Muller</b> , Municipale<br>079 706 29 68<br>+ Centre de rencontre du Quartier Sud | <b>Mesure validée</b><br>La coordination du label salue cette belle mesure et suggère de développer des activités de promotion de la santé; activité physique, alimentation, bien-être psychique ou diminution de l'isolement social par exemple, en proposant ces thématiques aux participant-e-s. |



|  |  |  |                              |  |  |                 |  |   |
|--|--|--|------------------------------|--|--|-----------------|--|---|
| <b>Travailleur social de proximité (TSP)</b> | En 2004, Bussigny a été l'une des communes pionnières en créant un poste de TSP avec Chavannes, Villars-Ste-Croix et St-Sulpice. En 2011, la décision a été prise de créer un poste à 100% et ceci uniquement pour Bussigny.                                 | Le TSP a pour but d'aller à la rencontre de toute la population afin de prévenir des situations de crises (famille, dette, insertion professionnelle, toxicomanie, violence...).   | Toute la population          | Mesure permanente. Le TSP est engagé à 100%. | La commune finance l'engagement du TSP à 100% et les activités qu'il met en place (environ 9000 CHF par an de budget à disposition).   | Gratuit         | <b>Djamel Boumertit</b> , TSP, 079 273 58 59   | <b>Mesure validée</b>   |
| <b>Développement durable</b>                 | Préservation de l'environnement, amélioration de la qualité de vie à de Bussigny, réduction de la consommation énergétique communale et lutte contre l'épuisement des ressources naturelles.<br>Le développement durable figure dans le plan de législature. | Diverses mesures sont en vigueur depuis 2012. Objectifs d'ici à 2030: gestion et exploitation efficace des bâtiments communaux (dans le but d'assainir progressivement tout le parc immobilier), information et coopération étroite avec les habitant·e·s, les pendulaires et les entreprises afin d'encourager les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et la mobilité durable (via des processus participatifs), optimisation du fonctionnement des structures et processus internes, afin de jouer pleinement un rôle d'exemplarité des défis énergétiques actuels et futurs, gestion des déchets, des poches de verdure. Bussigny a le label Cité de l'Energie et a récemment créé un poste de délégué au développement durable. | Les habitant·e·s de Bussigny | Permanente                                   | Soutien financier, matériel et en personnel, en créant un poste de délégué au développement durable. Financement du poste de délégué au développement durable à 80% ainsi que création d'un Fonds développement durable doté d'un montant d'environ 200'000 CHF. | Impôts et taxes | <b>Sébastien Deriaz</b><br>021 706 11 89<br><a href="mailto:sderiaz@bussigny.ch">sderiaz@bussigny.ch</a><br>Délégué au développement durable | <b>Mesure validée</b><br>Le comité valide cette mesure mais propose d'élargir son spectre par différents moyens:<br><br>-Intégrer la promotion de la santé et ses déterminants sociaux soit dans le plan de législature soit de manière intégrée à la politique développement durable;<br><br>-Décliner les Objectifs du Développement Durable de l'ONU à l'échelle locale, pour Bussigny.<br><br>En effet, le poste de délégué et le Fonds durabilité démontrent une forte volonté de la commune d'agir pour la durabilité, mais le programme décrit est focalisé uniquement sur l'environnement et mérite donc d'être élargi. |





|                       |  |   |  |                               |   |   |  |  |
|-----------------------|--|---|--|-------------------------------|---|---|--|--|
| <b>Mobilité douce</b> | <p>Le but est de sensibiliser la population à la transition énergétique et développer la mobilité douce.</p> <p><b>a) Cartes journalières CFF:</b> La Commune offre depuis 15 ans des cartes journalières CFF aux habitant-e-s.</p> <p><b>b) Encouragement de l'usage de véhicules électrique</b> par les habitant-e-s avec l'installation de bornes de recharge.</p> <p><b>c) Mise à disposition de véhicules électriques pour les employés communaux.</b></p> <p><b>d) Subventions communales</b> pour la mobilité à l'achat de véhicules neufs.</p> | <p>a) 4 cartes journalières/j en vente à tarif préférentiel</p> <p>b) 2 bornes greenmotion et 2 bornes move à disposition dans la commune de Bussigny.</p> <p>c) Une voiture, un vélo électrique, une trottinette électrique et un vélo cargo sont mis à disposition des employés de la commune gratuitement.</p> <p>d) La commune verse une subvention aux habitant-e-s lors de l'achat de véhicules neufs 100% électriques ou vélos conventionnels.</p> | <p>a) Habitant-e-s de Bussigny dès 6 ans</p> <p>b) Toute personne payant la carte électronique adéquate.</p> <p>c) Tous les employé-e-s communaux.</p> <p>d) Tous les habitant-e-s de la commune qui en font la demande et qui en remplissent les critères d'achat définis dans le règlement communal lié.</p> | <p>a) b) c) d) permanente</p> | <p>a) La Commune finance les cartes invendues</p> <p>b) Subvention de la Commune des bornes électriques (Facture d'électricité va à Bussigny)</p> <p>c) 13'000 CHF</p> <p>d) 70'000 CHF</p> | <p>a) 42.- francs/carte</p> <p>b) prix de la carte</p> <p>c) gratuit</p> <p>d) Prix d'achat du véhicule moins la subvention communale</p> | <p>a) b) c) d) <b>Sébastien Deriaz</b><br/>021 706 11 89<br/><a href="mailto:sderiaz@bussigny.ch">sderiaz@bussigny.ch</a><br/>Délégué au développement durable</p> | <p><b>Mesure validée</b></p> <p>La coordination cantonale félicite Bussigny pour intégrer les subventions de vélos conventionnels dans sa politique mobilité douce. Ceux-ci sont à la fois plus accessibles financièrement, durables et favorisent davantage la mobilité active que leurs homologues électriques. C'est donc une bonne pratique à valoriser.</p> |
|-----------------------|--|---|--|-------------------------------|---|---|--|--|



## 2. Offres de loisirs

Les mesures ci-dessous, mises en œuvre ou soutenues par la Commune, font partie du domaine « Offres de loisirs ». Il s'agit d'installations, d'animations ou d'offres de loisirs visant à améliorer la santé des habitant-e-s ou à favoriser les liens sociaux. Ces prestations sont soit accessibles à toutes et à tous, soit s'adressent à une population spécifique. Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures en ligne.

| Mesure                    | Origine  | Description   | Envergure   | Régularité                    | Soutien de la Commune  | Accessibilité   | Contact  | Validation   |
|---------------------------|--|---|---|-------------------------------|--|---|--|--|
| <i>Nom de la mesure</i>   | <i>Année de mise en œuvre et but recherché</i>   | <i>Brève description de la mesure</i>   | <i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>   | <i>Fréquence de la mesure</i> | <i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i>   | <i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>                  | <i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i> | <i>Champ rempli par la coordination du label</i>   |
| <b>Cap sur l'ouest</b>    | 2012 Participation à la fête du district de l'Ouest Lausannois en mobilité douce           | Cap sur l'Ouest: parcours de 23 km fermé à la circulation traversant toutes les communes de l'Ouest Lausannois. 10 animations sont placées le long du parcours pour rythmer la balade.  | 25'000 personnes sur l'ensemble du district qui se déplacent à pied, à vélo ou en rollers entre les différentes localités du district | Bisannuelle en septembre      | Mise en place d'un point festif sur la commune avec ravitaillement + infrastructure + canaux de communication + forte implication des services de la commune | Gratuit   | <b>M. Glardon,</b><br>Municipal<br>079 378 78 59               | <b>Mesure validée</b>  |
| <b>Passeport vacances</b> | Proposer aux enfants entre 9 et 16 ans des activités originales durant les vacances d'été. | Le passeport vacances propose des activités sportives, culturelles, des ateliers de cuisine, de découverte, etc. Les activités sont encadrées par des sociétés locales et différentes personnes ressources qui transmettent leurs compétences | Environ 50 enfants par année  | 4 semaines en juillet et août | Planification des activités et organisation de la vente des passeports. La commune paie 45.- par passeport.  | Prix du passeport: CHF 90.- dont CHF 45.- à la charge des parents | <b>Laurent Emery</b><br>Adjoint COSEC,<br>021 706 11 68        | <b>Mesure validée</b><br>Le comité et la coordination cantonale valident cette mesure tout en proposant les améliorations suivantes:<br>1) mettre à disposition des collations saines et de l'eau<br>2) intégrer une démarche participative avec les enfants pour le développement de nouvelles activités. |



|                                 |   |  |   |   |   |   |  |   |
|---------------------------------|---|--|---|---|---|---|--|---|
| <b>Camps d'été et d'automne</b> | La commune a acheté un chalet à Château-d'Oex. Elle a souhaité que les enfants de la commune puissent en bénéficier durant les vacances d'été et d'automne. | Les camps d'été se sont toujours adaptés à leur public. Actuellement, la majorité des camps sont des camps à la journée et si les adolescents s'y intéressent moins, l'accès a été ouvert aux enfants dès 2 ans et demi. | Entre 150 et 200 enfants profitent chaque année de cette prestation | 6 camps durant l'été et un camp d'automne | La commune subventionne largement les camps d'été et d'automne à hauteur d'une moyenne de 100 CHF par enfant. | Entre CHF 150.- et 250.- /semaine de camp | <b>Laurent Emery</b><br>Adjoint COSEC<br>021 706 11 68 | <b>Mesure validée</b><br>Le comité valide cette mesure mais questionne son accessibilité pour les familles moins aisées et l'équité dans l'accès à ces camps : y a-t-il la possibilité de proposer des camps gratuits aux familles qui le nécessitent ? |
|---------------------------------|---|--|---|---|---|---|--|---|



### 3. Famille et solidarité

Les mesures ci-dessous, mises en œuvre ou soutenues par la Commune, font partie du domaine « Famille et solidarité ». Il s'agit de mesures sociales, cherchant à renforcer les compétences favorables à la santé des familles ou faisant référence à une étape de la vie particulière (petite enfance, grossesse, parentalité, retraite, etc.). Cette catégorie comprend également les prestations délivrées au domicile ou relatives à la sphère privée. Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures en ligne.

| Mesure                                    | Origine   | Description  | Envergure   | Régularité                                     | Soutien de la Commune  | Accessibilité  | Contact  | Validation   |
|---|---|--|---|--|--|--|--|--|
| <i>Nom de la mesure</i>                   | <i>Année de mise en œuvre et but recherché</i>                  | <i>Brève description de la mesure</i>  | <i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>   | <i>Fréquence de la mesure</i>                  | <i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i>   | <i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>   | <i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>   | <i>Champ rempli par la coordination du label</i>   |
| <b>Prestations en faveur des Aîné·e·s</b> | Diverses prestations existent pour les habitant·e·s de 65+ ans. | <b>a) Journée en bateau et fête de Noël</b> à la grande salle avec collation et divers spectacles.<br><b>b) Appartements à loyers modérés</b> pour personnes dès 55 ans à l'AVS/AI<br><b>c) Permanences- accueil</b> un après-midi par mois, au Défi | a) env. 1200 invitations sont envoyées avec une participation d'env. 200-300 personnes/an<br><br>b) 26 appartements de 1 et 2 pièces<br><br>c) Entre 8 et 10 personnes par mois | a) 1x/an<br><br>b) permanent<br><br>c) 1x/mois | a) Prise en charge de la totalité des frais (environ 55'000 CHF par année)<br><br>b) 60'000 CHF par année<br><br>c) Il s'agit du financement d'un EPT de 2% à l'année. | a) Gratuit, accompagné par le CMS ou l'entourage de la personne<br><br>b) loyers modérés entre 600 et 800 CHF par mois pour les locataires<br><br>c) gratuit | a) <b>M. S. Horat</b><br>Chef de service<br>COSEC<br>021 706 11 62<br><br>b) Service COSEC<br>021 706 11 60<br><br>c) <b>Nicole Meylan</b> ,<br>Le Défi, 021 702 55 07 | <b>Mesure validée</b><br><br>Le comité et la coordination cantonale valident cette mesure mais proposent de réfléchir à des mesures complémentaires pouvant favoriser une activité physique adaptée, une alimentation saine (prévention des chutes, de la dénutrition), la détente et le bien-être chez les seniors, en complément des prestations évoquées ici. |



|   |  |  |  |   |   |                         |  |  |
|---|--|--|--|---|---|-------------------------|--|--|
| <b>Prestations en faveur de l'intégration des personnes migrantes</b> | <p><b>a) 1, 2, 3 Parler:</b> ouverture en 2012 d'un cours pour les enfants allophones en âge préscolaire afin de les familiariser avec le français et le milieu scolaire initié par la Commission Intégration</p> <p><b>b) Mille et une histoires:</b> création dès 2020 d'une action de sensibilisation à la lecture pour la population lusophone âgée de 4 à 10 ans</p> <p><b>c) Visite du patrimoine:</b> une visite du patrimoine est offerte à toutes les personnes qui deviennent suisses (naturalisations).</p> | <p>a) « 1, 2, 3 Parler »: apprentissage des bases du français et intégration au milieu scolaire, le tout encadré par des enseignantes de Bussigny</p> <p>b) Mille et une histoires: destiné aux familles allophones avec enfants en bas âge, 1001 histoires proposent des animations en langue d'origine autour des récits, des comptines et des histoires.</p> <p>c) Une visite accompagnée du patrimoine est organisée par la Commission intégration du Conseil communal chaque année. Un repas est proposé à la fin de la visite.</p> | <p>a) 25 enfants en âge préscolaire par année</p> <p>b) 15 enfants par session</p> <p>c) entre 30 et 40 personnes chaque année</p> | <p>a) D'avril à juillet, une heure hebdomadaire</p> <p>b) 1 fois par mois</p> <p>c) 1 fois par an</p>                   | <p>a) 5'000 frs</p> <p>b) 400 frs par session</p> <p>c) 1500 frs sur le budget de la Commission intégration</p> | <p>a) b) c) Gratuit</p> | <p><b>Laurent Emery</b><br/>Adjoint COSEC,<br/>021 706 11 68</p> | <p><b>Mesure validée</b></p> <p>L'intégration dès le plus jeune âge est bel et bien cruciale. Cependant, le comité et la coordination cantonale incitent Bussigny à réfléchir à des mesures complémentaires destinées aux adultes/seniors issus de la migration et favorisant la santé et l'intégration.</p> <p>Des idées de mesures sont disponibles en sélectionnant le public cible "Populations migrantes" dans le répertoire de mesures "Commune en santé":<br/><a href="https://www.labelcommunes.ante.ch/">https://www.labelcommunes.ante.ch/</a></p> |
| <b>Patrouilleurs coaches</b>  | <p>Privilégier le trajet maison-école à pied et prévenir les accidents</p>   | <p>Soutien / éducation aux enfants de la maison à l'école à pied. Les patrouilleurs coaches apprennent aux enfants à traverser et à se comporter de manière sécurisée sur la route (ils n'arrêtent pas la circulation, ne font pas "à la place" mais avec les enfants).</p>  | <p>Elèves</p>  | <p>Activité régulière: Les patrouilleurs coaches sillonnent la commune aux horaires d'arrivée et de sortie d'école.</p> | <p>Les 2 patrouilleurs coaches sont rémunérés par la commune</p>  | <p>Gratuit</p>          | <p><b>Laurent Emery</b><br/>Adjoint COSEC,<br/>021 706 11 68</p> | <p><b>Mesure validée</b></p> <p>La coordination félicite la commune pour cette mesure exemplaire et encore peu connue sur Vaud, les patrouilleurs coaches existant depuis plus longtemps sur Valais et Fribourg.</p>   |



|  |   |  |  |                    |   |         |  |  |
|--|---|--|--|--------------------|---|---------|--|--|
| <b>Distribution gratuite de sacs poubelles</b> | Mesure en vigueur depuis l'introduction des taxes sur les déchets. Un règlement communal précise qui sont les bénéficiaires de sacs gratuits. | Sur ordonnance médicale, des rouleaux de sacs 35 litres sont donnés aux personnes incontinentes, ainsi qu'à toutes les familles avec bébés jusqu'à 3 ans.  | Toute personne concernée   | Permanente         | 45.000 francs   | Gratuit | <b>M. S. Horat</b><br>Chef de service<br>COSEC<br>021 706 11 62  | <b>Mesure validée</b>  |
| <b>Fête des voisins</b>                        | Depuis 2011, encouragement à organiser une fête des voisins.  | Fête organisée par et entre voisins au pieds des immeubles et dans la rue. La commune encourage cette démarche à travers sa communication tout en laissant émerger les initiatives citoyennes. Un kit "Fête des voisins" est actuellement étudié par la commune pour aller dans le sens de la proposition de la coordination du label. | Population locale. Une dizaine de fêtes/rencontres entre voisins ont lieu dans au moins 5 quartiers de la commune. | Une fois par année | Affiches à disposition sur demande et possibilité de commander du matériel à la Voirie. Le flyer est mis à disposition sur le site de la commune. La promotion de l'événement est faite sur le site de la commune et sur ses réseaux. | Gratuit | <b>M. Charmillot</b> ,<br>Secrétaire municipal<br>021 706 11 21<br><b>Germaine Müller</b> ,<br>Municipale, et le<br>COSEC<br>021 706 11 60 | <b>Mesure validée</b><br>Ces fêtes sont intéressantes pour renforcer l'entraide et la cohésion sociale, qui sont des déterminants essentiels de la santé. En revanche, le comité souligne qu'ici, l'envergure et l'implication de la commune sont faibles et propose plusieurs pistes d'amélioration:<br>1) Mettre à disposition des bancs et un "Kit" aux organisateurs.<br>2) Favoriser la durabilité, par exemple en encourageant une alimentation locale, de saison (ex. partenariat avec une épicerie locale), une gestion adéquate des déchets, etc.<br>3) Favoriser les liens intergénérationnels (ex. faire le lien avec les potagers scolaires/urbains à cette occasion). |



## 4. Ecole

Les mesures ci-dessous, mises en œuvre ou soutenues par la Commune, font partie du domaine « École ». Il s'agit de mesures de promotion de la santé ou de prévention déployées à l'école. Elles cherchent à renforcer les compétences des élèves ou des enseignant-e-s en matière de santé ou à amener un changement structurel au sein de l'établissement (réaménagement de la cour de récréation, engagement de la direction, etc.). Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire en ligne.

| Mesure                              | Origine  | Description   | Envergure   | Régularité                          | Soutien de la Commune  | Accessibilité                                    | Contact   | Validation   |
|-------------------------------------|--|---|---|-------------------------------------|--|--|---|--|
| <i>Nom de la mesure</i>             | <i>Année de mise en œuvre et but recherché</i>   | <i>Brève description de la mesure</i>   | <i>Nombre de personnes ou groupe de pop. atteints</i>   | <i>Fréquence de la mesure</i>       | <i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i>   | <i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i> | <i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>              | <i>Champ rempli par la coordination du label</i>   |
| <b>Sports scolaires facultatifs</b> | Encouragé par le Canton, l'établissement scolaire de Bussigny a toujours voulu proposer une grande diversité de sports à ses élèves. | Bussigny a un large catalogue de sports facultatifs, qui visent à faire découvrir différentes activités sportives hors scolarité aux enfants. | Elèves de 4P à 10VS de la scolarité obligatoire   | Par année scolaire, une par semaine | Une partie du salaire des moniteurs est pris en charge par la commune (ce montant va au-delà de la subvention cantonale)   | Gratuit  | <b>Laurent Emery</b> , adjoint COSEC<br>021 706 11 68                       | <b>Mesure validée</b><br>Le comité félicite la commune et souligne que Bussigny rémunère bien davantage ses moniteurs que ce que le canton rembourse, ce qui permet d'avoir une offre de sports facultatifs étoffée et de qualité.   |
| <b>Potagers scolaires</b>           | Depuis 2018, Bussigny propose un espace cultivable à des fins pédagogiques.  | Chaque bâtiment scolaire possède un terrain cultivable à proximité, sous forme de potagers en bacs, sur le principe de la permaculture.       | Tous les élèves de Bussigny. Les professeurs qui encadrent ces mesures seront formés dans ce domaine. | Permanents                          | Des terrains et un budget 200.- frs sont mis à disposition. Les jardiniers de la commune se mettent également à disposition des enseignants pour apporter leur soutien et leurs connaissances. | Gratuit  | <b>Mme C. Germanier</b><br>Déléguee à la santé, Unité PSPS<br>079 744 16 18 | <b>Mesure validée</b><br>Cette mesure est intéressante. Toutefois, nous encourageons la commune à proposer des ateliers pédagogiques en lien avec ces potagers. En effet, la présence couplée de mesures "structurelles" (ex. modification de l'environnement) et "comportementales" (à but d'améliorer les compétences en santé des individus) est idéale pour favoriser des changements de comportement. |



|  |  |   |   |           |   |         |   |                       |
|--|--|---|---|-----------|---|---------|---|-----------------------|
| <b>Soutien aux initiatives de l'Unité PSPS</b> | 2010 Mise en œuvre au niveau cantonal d'une politique de promotion de la santé et de prévention dans le milieu scolaire pour réaliser un environnement scolaire qui soit promoteur de comportements favorables à la santé. Une unité PSPS existe dans tous les établissements du canton de Vaud. | Cette mesure se compose de diverses interventions: risques liés à internet et aux médias, bilan santé, midi santé, estime de soi, alcool, dépendances, bien-être à l'école, marche de l'école, santé et alimentation. Des enseignants sont impliqués dans divers projets au sein de chaque établissement scolaire du canton. Les délégués PSPS ont pour objectif de mettre en place des démarches qui permettent à l'école de développer une politique à long terme assurant un climat favorable aux apprentissages scolaires et sociaux.<br><br>Ces démarches consistent notamment à promouvoir la santé physique et sociale des enfants, des adolescents et des jeunes en formation par des activités de santé communautaire:<br><br>•Développer le sentiment d'appartenance à son école<br><br>•Renforcer les relations sociales au sein de l'école ou de l'institution<br><br>•Favoriser le climat de sécurité<br><br>•Améliorer la connaissance de l'autre<br><br>•Enrichir le partenariat école-famille | 1200 élèves de la commune de Bussigny du début jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire | Permanent | Les coûts des activités en lien avec PSPS sont soutenus à hauteur de 10'000 CHF par année.<br><br>De plus, la commune est souvent en lien avec les projets, et participe à des séances de l'unité PSPS sur des projets spécifiques. | Gratuit | <b>Mme C. Germanier</b><br>Déléguée à la santé, Unité PSPS<br>079 744 16 18 | <b>Mesure validée</b> |
|--|--|---|---|-----------|---|---------|---|-----------------------|





## 5. Santé au travail

Les mesures ci-dessous, mises en œuvre ou soutenues par la Commune, font partie du domaine « Santé au travail ». Il s'agit de mesures de promotion de la santé ou de prévention déployées au sein d'une ou plusieurs entreprises. Elles cherchent à renforcer les compétences des employé-e-s ou de la direction en matière de santé ou à amener un changement structurel dans les entreprises (engagement de la direction, installation de douches, amélioration du climat, etc.). Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures en ligne.

| Mesure                  | Origine  | Description  | Envergure   | Régularité   | Soutien de la Commune  | Accessibilité                                    | Contact   | Validation                                       |
|-------------------------|--|--|---|--|--|--|---|--|
| <i>Nom de la mesure</i> | <i>Année de mise en œuvre et but recherché</i>   | <i>Brève description de la mesure</i>  | <i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>                                     | <i>Fréquence de la mesure</i>                            | <i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i>   | <i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i> | <i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>  | <i>Champ rempli par la coordination du label</i> |
| <b>Le Défi</b>          | Association le Défi créée en 1996, aide à la réinsertion professionnelle et soutien administratif et informatique. Aujourd'hui le Défi est communal. | Actions menées par le Défi:<br>- Primo-information aux personnes migrantes<br>- Aide au CV, lettre de motivation, soutien administratif et écrivain public, orientation, cyberforum à disposition<br>- Accueil, écoute, soutien social | Habitant·e·s de 8 communes de l'Ouest lausannois / 200 nouveaux arrivants à Bussigny par année. | Permanence et activités les lundis, mardis et mercredis. | Salaire (à 64% par Bussigny, le reste par les communes de l'Ouest Lausannois), locaux et frais d'interprétariat. | Gratuit, participation aux frais de photocopies. | <b>M. S. Horat</b><br>Chef de service<br>COSEC<br>021 706 11 62<br><b>Mme Meylan</b> , le Défi, Rue de l'Industrie 4, 1030 Bussigny | <b>Mesure validée</b>                            |



|   |  |  |  |  |   |   |   |   |
|---|--|--|--|--|---|---|---|---|
| <b>Cours de français aux personnes allophones (TAF)</b> | L'association TAF (textiles adultes formations) a été créée en 2014 afin de favoriser l'intégration notamment à travers les cours de français et le projet de préformation "La Cantine". Les cours de français ont commencé avec Français en Jeu dès 2007 avant d'être repris par TAF. | Cours de français de différents niveaux, intégration, rencontre et encouragement à l'interculturalité et la création de liens sociaux.<br>Les cours ont repris en septembre 2020 et il y a actuellement 6 classes différentes. | Femmes et hommes de tous horizons. Il existe 6 cours par année avec à chaque fois entre 8 et 10 personnes. | Hebdomadaire de septembre à juin chaque année. | 5000 CHF et mise à disposition gratuite des locaux. Défraiement des enseignant-e-s bénévoles : environ 1550 frs par année. Communication via flyers et réseaux sociaux. | 80 CHF par année et 10 CHF minimum pour les repas.      | <b>Mme Muller</b><br><a href="mailto:gmuller@bussigny.ch">gmuller@bussigny.ch</a><br>079 706 29 68                      | <b>Mesure validée</b><br>Ces mesures sont très intéressantes et participent effectivement à la prévention et la promotion de la santé des employé-e-s communaux. En complément, d'autres mesures pourraient être ajoutées; des idées sont disponibles en sélectionnant le public cible "Employés" dans le répertoire de mesure "Commune en santé":<br><a href="https://www.labelcommunesante.ch/">https://www.labelcommunesante.ch/</a> |
| <b>Soutien aux apprenti-e-s</b>                         | Décision municipale de soutenir les apprenti-e-s aussi bien scolairement que socialement dans le but de réussir le CFC.  | Chaque apprenti peut bénéficier d'un appui dans une branche à la fois, si sa moyenne est inférieure à 4,5. De plus, un accompagnement personnalisé est proposé en cas de difficultés sociales.                                 | Les 8 apprentis de la commune  | Semestriel                                     | Prise en charge des frais de professeurs d'appui ainsi que 2/3 du temps de travail pour l'apprenti-e  | Gratuit, 1/3 du temps est engagé sur le temps personnel | <b>Mme C. Ducret</b><br>responsable RH<br><a href="mailto:cducret@bussigny.ch">cducret@bussigny.ch</a><br>021 706 11 27 | <b>Mesure validée</b>   |



|   |  |  |  |                                   |   |                                      |  |   |
|---|--|--|--|-----------------------------------|---|--------------------------------------|--|---|
| <b>Favoriser la santé au travail pour les employé-e-s de la commune</b> | <p><b>a) Vaccins:</b> décision municipale d'offrir une protection contre la grippe ainsi que le vaccin contre les tiques en 2017 aux employé-e-s de la Commune.</p> <p><b>b) Massages:</b> depuis 2007, la Municipalité offre un soulagement musculaire aux employé-e-s de la Commune.</p> | <p>a) Chaque employé-e est libre de se faire vacciner chez son médecin traitant et la commune règle la facture</p> <p>b) Chaque employé-e à la possibilité de se faire masser 20min/mois sur son temps de travail.</p> | <p>a) b) Tout le personnel fixe de la commune (environ 80 employé-e-s communaux)</p> | <p>a) 1x/an</p> <p>b) mensuel</p> | <p>a) Total de la facture variable selon l'année</p> <p>b) Le temps de travail et la moitié du prix du massage (10.- frs)</p> | <p>a) Gratuit</p> <p>b) 10.- frs</p> | <p>a) b) <b>Mme C. Ducret,</b> responsable RH<br/><a href="mailto:cducret@bussigny.ch">cducret@bussigny.ch</a><br/>021 706 11 27</p> | <p><b>Mesure validée</b></p> <p>Ces mesures sont très intéressantes et participent effectivement à la prévention et la promotion de la santé des employé-e-s communaux. En complément, d'autres mesures pourraient être ajoutées; des idées sont disponibles en sélectionnant le public cible "Employés" dans le répertoire de mesure "Commune en santé":<br/><a href="https://www.labelcommunesante.ch/">https://www.labelcommunesante.ch/</a></p> |
|---|--|--|--|-----------------------------------|---|--------------------------------------|--|---|



## 6. Espaces publics

Les mesures ci-dessous, mises en œuvre ou soutenues par la Commune, font partie du domaine « Espaces publics ». Il s'agit de mesures qui visent à réduire les influences physiques et chimiques nocives (bruit, fumée), à maintenir ou améliorer les ressources naturelles (eau, air, forêt) ou à créer des installations favorables à la santé sur le territoire communal (pistes cyclables, parcours balisés, places de jeux ou de sport). Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures en ligne.

| Mesure   | Origine   | Description  | Envergure   | Régularité  | Soutien de la Commune   | Accessibilité   | Contact   | Validation  |
|--|---|--|---|---|---|---|---|---|
| <i>Nom de la mesure</i>                              | <i>Année de mise en œuvre et but recherché</i>  | <i>Brève description de la mesure</i>  | <i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i> | <i>Fréquence de la mesure</i>                                 | <i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i>  | <i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>                | <i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>  | <i>Champ rempli par la coordination du label</i>  |
| <b>Jardins familiaux</b>                             | 3 espaces pour jardins familiaux existent depuis une trentaine d'années afin d'offrir à la population la possibilité de jardiner.   | Mise à disposition de parcelles cultivables d'environ 100 m <sup>2</sup> . Les 3 espaces de 100 m <sup>2</sup> sont gérés par 3 associations: Jardins Plannaz, Venoge et Remanant.   | 240 ménages (liste d'attente), ouvert à tout un chacun      | Permanent   | Mise à disposition du terrain   | 50.- frs de location par année (bas pour ce type de prestation) | <b>M. J.-P. Aeby</b><br>Municipal<br><a href="mailto:jaeby@bussigny.ch">jaeby@bussigny.ch</a><br>079 716 08 30  | <b>Mesure validée</b>   |
| <b>Offres d'installations sportives en plein air</b> | <b>a) Terrain multisports</b> créé en 2009: initié par le Service de l'urbanisme sur la proposition d'un groupe de jeunes de la commune en lien avec le TSP<br><b>b) Street Workout</b> : 2018<br><b>c) Parcours Vita</b> en collaboration avec la Zürich Assurance | a) Terrain aménagé sur sol synthétique pour le football et le basket proposé par les jeunes habitant-e-s de Bussigny<br>b) Installation de modules sportifs proposant un mix de musculation, équilibre, endurance, coordination, l'un à la Plannaz et l'autre dans un parc de la commune. Une offre d'initiation est en réflexion.<br>c) Parcours Vita dans la forêt du Grand Sève (malheureusement sans WC/eau/vestiaire à disposition dans les environs) | a) Les jeunes (mais ouvert à tous)<br>b) c) tout le monde   | a) b) c)<br>Permanent, accessible aussi le soir et le weekend | a) Financement des infrastructures et entretien<br>b) Achat de deux modules sportifs de musculation, installation et entretien du matériel : 37'000 CHF.<br>c) Entretien du parcours et des infrastructures | a) b) c) Gratuit  | a) b) <b>M. Delcourt</b><br>021 706 11 89<br><a href="mailto:pdelcourt@bussigny.ch">pdelcourt@bussigny.ch</a><br>c) <b>M. Collet</b><br>079 822 71 31<br><a href="mailto:dcollet@bussigny.ch">dcollet@bussigny.ch</a> | <b>Mesure validée</b><br>Dans l'idée de coupler là aussi mesures structurelles et comportementales, la coordination encourage la mise en place de cours (ponctuels ou, encore mieux, réguliers) d'initiation aux machines de fitness/au parcours vita, par exemple qui s'adressent aux personnes sédentaires et/ou aux seniors et/ou aux nouveaux habitant-e-s. |



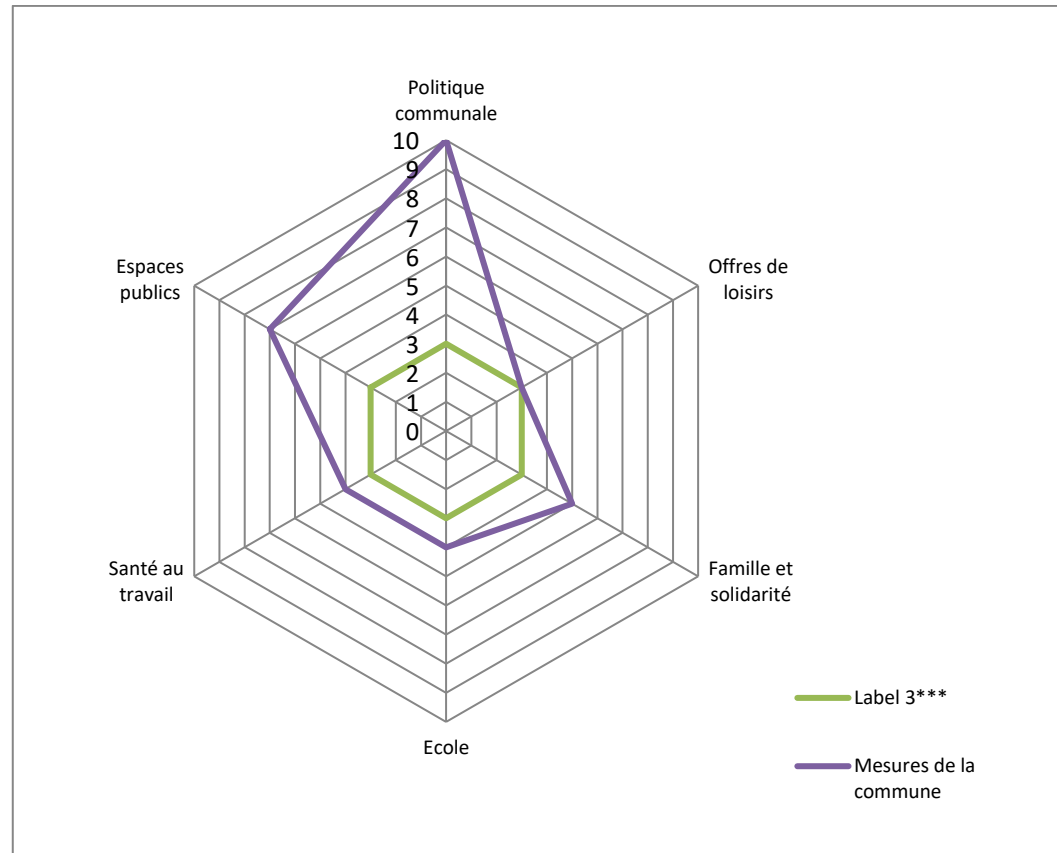
|                             |   |  |  |                    |   |               |   |   |
|-----------------------------|---|--|--|--------------------|---|---------------|---|---|
| <b>Places de jeux</b>       | Aménagement d'un parc public dans les années 1980. Actuellement, 5 places de jeux publiques existent à Bussigny.  | Offrir un espace ludique avec jeux d'eau, ombrage, sols souples, WC, table de jeux d'échecs et table de pique-nique.   | Population locale  | Permanent          | Financement des infrastructures et entretien  | Gratuit       | <b>M. P.-Y. Delcourt</b><br>021 706 11 89<br><a href="mailto:pdelcourt@bussigny.ch">pdelcourt@bussigny.ch</a>                   | <b>Mesure validée</b><br>La coordination salue les aménagements tels que zone d'ombre, WC, et table de pique-nique. Lors de futurs réaménagements, penser au "Guide des places de jeux" et sa check-list en p. 8-9 ( <a href="https://mangerbouger.promotionsantevaud.ch/wp-content/uploads/2017/01/RADIX_guideplacesdejeux_num_pro d.pdf">https://mangerbouger.promotionsantevaud.ch/wp-content/uploads/2017/01/RADIX_guideplacesdejeux_num_pro d.pdf</a> ) notamment: partir d'une démarche participative avec les familles, favoriser les rencontres intergénérationnelles, favoriser le mouvement, le contact avec la nature, s'assurer de l'accès aux personnes en situation de handicap, etc. |
| <b>Sentiers didactiques</b> | <b>a) Le Sentier des oiseaux et des arbres:</b> panneaux explicatifs avec illustrations et textes d'un arbre, d'un buisson ou d'un oiseau, accessible aux personnes malvoyantes et aveugles | a) Parcours forestier qui emprunte des chemins goudronnés ou compactés accessible aux fauteuils roulants avec panneaux explicatifs tout au long du trajet. Possibilité de télécharger des fonds sonores pour reconnaître et écouter la description de tous les chants d'oiseaux (Itinéraire Audio tactilo visuel). | a) Tout public, y compris les personnes malvoyantes ou aveugles<br><br>b) 300 brochures écoulées | a) b)<br>Permanent | a) Financement des infrastructures et entretien. Promotion sur le site de la commune et sur ses réseaux sociaux.<br><br>b) Création, diffusion et impression des brochures. Promotion sur le site de la commune et sur ses réseaux sociaux. | a) b) Gratuit | a) Services forestier.<br><b>Robert Laurent</b><br>079 448 70 09<br><br>b) <b>Laurent Emery</b> , Adjoint SASJ<br>021 706 11 68 | <b>Mesure validée</b><br>La coordination salue cette mesure tout en émettant deux propositions:<br><br>1) S'assurer de l'accessibilité pour les personnes allophones ou peu à l'aise avec la lecture (ex. sigles faciles à comprendre)  |



|  |   |  |  |                                      |   |               |   |  |
|--|---|--|--|--------------------------------------|---|---------------|---|--|
|  | <b>b) Chemins didactiques:</b> brochure permettant aux familles de découvrir leur ville de manière ludique. Une deuxième brochure ayant pour thème "l'eau" est en cours de réalisation. | b) Ce parcours a pour but d'encourager les habitant·e·s à réaliser une marche pédestre en famille afin de découvrir des anecdotes et l'histoire de la ville.   |  |                                      |   |               |   | 2) Coupler avec un parcours animé (ou des activités) sur le chemin, pour que les personnes sédentaires ou peu à l'aise avec la forêt se l'approprient.                                 |
| <b>La Plannaz, espace récréatif</b>                | Aménagement de places de pique-nique, d'un skate park, d'un terrain de beach volley, d'une place de jeux et d'une buvette.  | Ce lieu offre un espace de détente, de jeux et de sport dans un cadre naturel.   | Population locale                      | Permanent                            | Financement des infrastructures et entretien  | Gratuit       | <b>M. P.-Y. Delcourt</b><br>021 706 11 89<br><a href="mailto:pdelcourt@bussigny.ch">pdelcourt@bussigny.ch</a> | <b>Mesure validée</b><br>Le comité et la coordination saluent cette mesure permettant d'allier détente, jeu et activités physiques et encouragent la commune à la valoriser.           |
| <b>Canapés forestiers et Petits jardins nature</b> | <b>a)</b> Création en 2013 d'un groupe de <b>jeux en forêt</b> pour les jeunes enfants (2,5 à 6 ans)<br><b>b)</b> En 2016, les " <b>Petits jardins nature</b> " ont complété l'offre.   | a) Mise sur pied d'un canapé forestier dans lequel les petits peuvent expérimenter et vivre leur lien à la nature, en parcourant le cycle des saisons. Des sorties ont lieu chaque semaine via l'association Chouette Forêt, avec notamment Le Crabe, le Centre de jeunes, la bibliothèque...<br><br>b) Les Petits jardins nature, eux, se focalisent sur la découverte et l'accompagnement de la vie d'un jardin. | a) b) Enfants entre 2 ans 1/2 et 6 ans | a) b) Durant les périodes scolaires. | a) b) La zone prévue pour l'implantation du canapé forestier a été définie par le garde forestier. Soutien communal dans la publicité et avec la mise à disposition d'un jardin communal. | a) b) Gratuit | a) b)<br><b>Laurent Emery</b><br>Adjoint COSEC<br>0217061168<br><br><b>Association Chouette Forêt</b>         | <b>Mesure validée</b><br>La coordination du label note que cette mesure est très intéressante, et donc à faire connaître, notamment aux nouveaux parents et aux nouveaux habitant·e·s. |
| <b>Zones 20km/h et 30km/h</b>                      | Modération de la circulation et sécurisation des rues résidentielles  | Mise en place de zones de modération de la circulation. En projet (2020) : zone 20km/h devant le bâtiment administratif.   | Tous                                   | Permanente                           | Aménagements routiers et de l'espace public.  | Gratuit       | <b>M. Binggeli</b><br>077 520 49 58<br><a href="mailto:jbbinggeli@bussigny.ch">jbbinggeli@bussigny.ch</a>     | <b>Mesure validée</b>  |



En un graphique, voici le bilan des actions existantes à Bussigny, qui se voit décerner 3 étoiles.



Les pages qui suivent synthétisent les points forts et les perspectives d'amélioration, basées sur votre bilan.



## Points forts

|   |   |
|---|---|
| <b>Axes « Politique communale » et « Espaces publics » forts</b>                      | <p>La richesse de chacun des 6 domaines d'action, avec des axes « Politique communale » et « Espaces publics » particulièrement forts, sont à souligner. Cela témoigne de l'engagement de la Commune en faveur de la promotion de la santé au travers de mesures dites « structurelles », allant de l'engagement politique et financier, à des chartes et règlements en passant par les infrastructures et aménagements urbains favorables à la santé.</p> <p>La labellisation de la Commune de Bussigny permet de mettre en lumière cet effort ainsi que la richesse et diversité des mesures de promotion de la santé.</p>  |
| <b>Promotion de la santé couvrant différentes phases de vie</b>                       | <p>Les mesures mises en avant touchent de nombreux âges et périodes de vie, ce qui tend à ne laisser personne derrière. En particulier, nous pouvons souligner :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Les mesures touchant les enfants et les jeunes, comme la politique en faveur de la jeunesse, le passeport vacances et les camps de vacances, les patrouilleurs coaches, les mesures du domaine « Ecole », ou encore le soutien aux apprenti-e-s</li><li>• Les mesures destinées aux familles, comme les jardins familiaux, les canapés forestiers, petits jardins nature et les places de jeux</li><li>• Les mesures améliorant la qualité de vie des seniors et leur participation active à la société, telles que le Comité Seniors, les prestations en faveur des aîné-e-s et les projets intergénérationnels</li></ul> |
| <b>Soutien social et intégration socio-professionnelle au cœur des préoccupations</b> | <p>Des mesures comme que les cours de français aux personnes allophones, les prestations en faveur de l'intégration des personnes migrantes, le soutien aux apprenti-e-s, les actions du Défi ou encore l'initiative de longue date de Bussigny de créer un poste de travailleur/travailleuse social de proximité sont quelques exemples illustrant combien le soutien social et l'intégration socio-professionnelle sont au cœur des préoccupations. L'intégration, le soutien social, ou encore l'emploi sont en effet des déterminants sociaux impactant fortement la santé.</p>   |
| <b>Participation citoyenne</b>  | <p>Enfin, la participation citoyenne s'illustre par différentes mesures ; la politique jeunesse, le Comité Seniors, Quartier Sud, ou encore via le soutien aux associations. La participation communautaire étant au cœur de la promotion de la santé (Charte d'Ottawa, 1986), ces aspects méritent d'être soulignés.</p>   |





## Perspectives d'amélioration : pistes d'actions par domaine

|                              |  |
|------------------------------|--|
| <b>Politique communale</b>   | <ul style="list-style-type: none"><li>• Cet axe déjà fort touche à des thématiques comme l'activité physique ou l'alimentation, à des aspects sociaux et environnementaux. Un engagement pour mettre à l'agenda des thématiques de santé encore peu présentes à Bussigny (et globalement), comme la santé mentale et les addictions, permettrait de compléter ces engagements.</li></ul>   |
| <b>Offres de loisirs</b>     | <ul style="list-style-type: none"><li>• Les offres de loisirs existantes touchent essentiellement les enfants Bussignolais. Il serait donc intéressant de les coupler à des offres pour adultes et seniors. Le répertoire de mesures « Commune en santé » apporte des idées (<a href="https://www.labelcommunesante.ch/fr/repertoire-mesures-2.html">https://www.labelcommunesante.ch/fr/repertoire-mesures-2.html</a>, mot clé « loisir ») et Unisanté peut fournir soutien et expertise afin d'implémenter des offres liées à l'alimentation ou l'activité physique notamment.</li></ul>   |
| <b>Famille et solidarité</b> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Une réflexion et analyse des groupes « vulnérables » parmi les Bussignolais-e-s serait intéressante, afin de cibler des actions pour les personnes à besoins de santé spécifiques (ex. selon l'âge, la situation sociale ou économique, l'état de santé, d'éventuelles addictions, le handicap, etc.).</li></ul>   |
| <b>Ecole</b>                 | <ul style="list-style-type: none"><li>• Nous proposons d'accroître les mesures de promotion de la santé de ce domaine, par exemple via l'aménagement de cours de récréation favorables au mouvement, un projet « collations saines », ou des projets liés à l'estime de soi et l'image corporelle.</li></ul>   |
| <b>Santé au travail</b>      | <ul style="list-style-type: none"><li>• Pour aller plus loin dans ce domaine, il serait important d'implémenter davantage de mesures de promotion de la santé au travail parmi les employé-e-s de l'administration communale (choisir le mot clé « travail » ou le public cible « Employés » sur <a href="https://www.labelcommunesante.ch/fr/repertoire-mesures-2.html">https://www.labelcommunesante.ch/fr/repertoire-mesures-2.html</a>).</li><li>• De plus, inciter les entreprises ayant leur siège à Bussigny à développer un environnement de travail favorable à la santé, par exemple en organisant des conférences, serait une approche complémentaire intéressante.</li></ul> |
| <b>Espaces publics</b>       | <ul style="list-style-type: none"><li>• Les espaces publics favorisant le mouvement, le bien-être et la rencontre sont déjà nombreux à Bussigny. Les coupler à des activités (cours de groupe gratuits ou à bas coût, événements) pourrait encourager leur utilisation par toute la population.</li><li>• Des cheminements piétons et des pistes cyclables et infrastructures pour garer les vélos permettraient d'accroître la mobilité active à Bussigny.</li></ul>  |



## Perspectives d'amélioration : pistes d'actions transversales

Certaines thématiques pourraient être la cible de davantage d'actions, de manière transversale dans les différents domaines :

- En priorité, des actions de maintien de la santé mentale et de prévention du tabagisme et d'autres formes d'addiction
- En second, des actions visant à encourager alimentation saine et activités physiques, notamment en exploitant les infrastructures existantes dans la commune telles que jardins, potagers, sentiers ou encore installations sportives.

## Unisanté : conseil et accompagnement pour la promotion de la santé et la prévention dans les communes vaudoises

Afin de poursuivre la mise en œuvre des mesures de promotion de la santé et de prévention, en améliorant les mesures existantes ou via de nouvelles interventions, Unisanté se tient à disposition pour un soutien, une expertise et un accompagnement dans vos projets existants ou à venir, et pour faire le lien avec d'autres expert-e-s de la promotion de la santé et la prévention. Pour plus d'informations, Unité Interventions Communautaires : [communes@unisante.ch](mailto:communes@unisante.ch)

Le site internet du label « Commune en santé » (<https://labelcommunesante.ch>) constitue une source d'inspiration, car il est possible d'y trouver beaucoup de mesures. Le répertoire de mesures permet une recherche par mots-clés, public cibles, ou thématiques (sous l'onglet *Mesures, Répertoire de mesures*).

Le site internet du projet « Environnements favorables à la santé » ([www.environnements-sante.ch](http://www.environnements-sante.ch)) contient un répertoire de mesures en ligne, lequel détaille une cinquantaine de mesures structurelles rédigées par Unisanté, en collaboration avec la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme, et avec le soutien d'une trentaine d'expert-e-s de différents domaines.